

Séance publique du 28 mai 2001

Délibération n° 2001-0072

commission principale :

objet : **Désignation d'un représentant au sein de l'Association française pour l'information géographique (AFIGEO)**

service : Délégation générale aux affaires générales - Mission d'audit - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 mai 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'association française pour l'information géographique (AFIGEO) a pour objectif de favoriser le développement de l'information géographique en France au bénéfice de tous les acteurs publics et privés, industriels, producteurs, éditeurs, chercheurs, enseignants, services techniques de l'Etat et des collectivités territoriales et des autres utilisateurs. La Communauté urbaine a adhéré à cette association par délibération en date du 24 juillet 1989.

L'association a quatre catégories d'adhérents : les membres bienfaiteurs, les membres actifs, les membres de droit et les membres d'honneur.

La Communauté urbaine, en tant que membre bienfaiteur, est représentée par un élu au sein de l'assemblée générale de l'association ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 24 juillet 1989 ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne monsieur Alain Lelièvre en tant que représentant de la Communauté urbaine au sein de l'assemblée générale de l'AFIGEO.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,